

Emmanuel WORMSER est ingénieur agronome et avocat au barreau de Lyon. Il intervient principalement dans les domaines du droit de l'environnement et du droit des opérations d'urbanisme.

Il est également bénévole associatif depuis une quinzaine d'années. Fondateur d'une association communale, il a progressivement étendu son engagement aux échelons départementaux et régionaux. Il a participé pour France Nature Environnement aux Etats généraux de la modernisation du droit de l'environnement, notamment au sein de la commission Duport sur les autorisations uniques et, indirectement, aux travaux de la commission Vernier sur les évaluations environnementales. Il a été chargé par FNE d'engager les contentieux récents relatifs à l'insuffisante transposition, en droit interne, des dispositions du droit de l'Union concernant la réglementation des évaluations environnementales quant à leur champ d'application et à l'organisation administrative de son processus (notamment sur la question des autorités environnementales).